

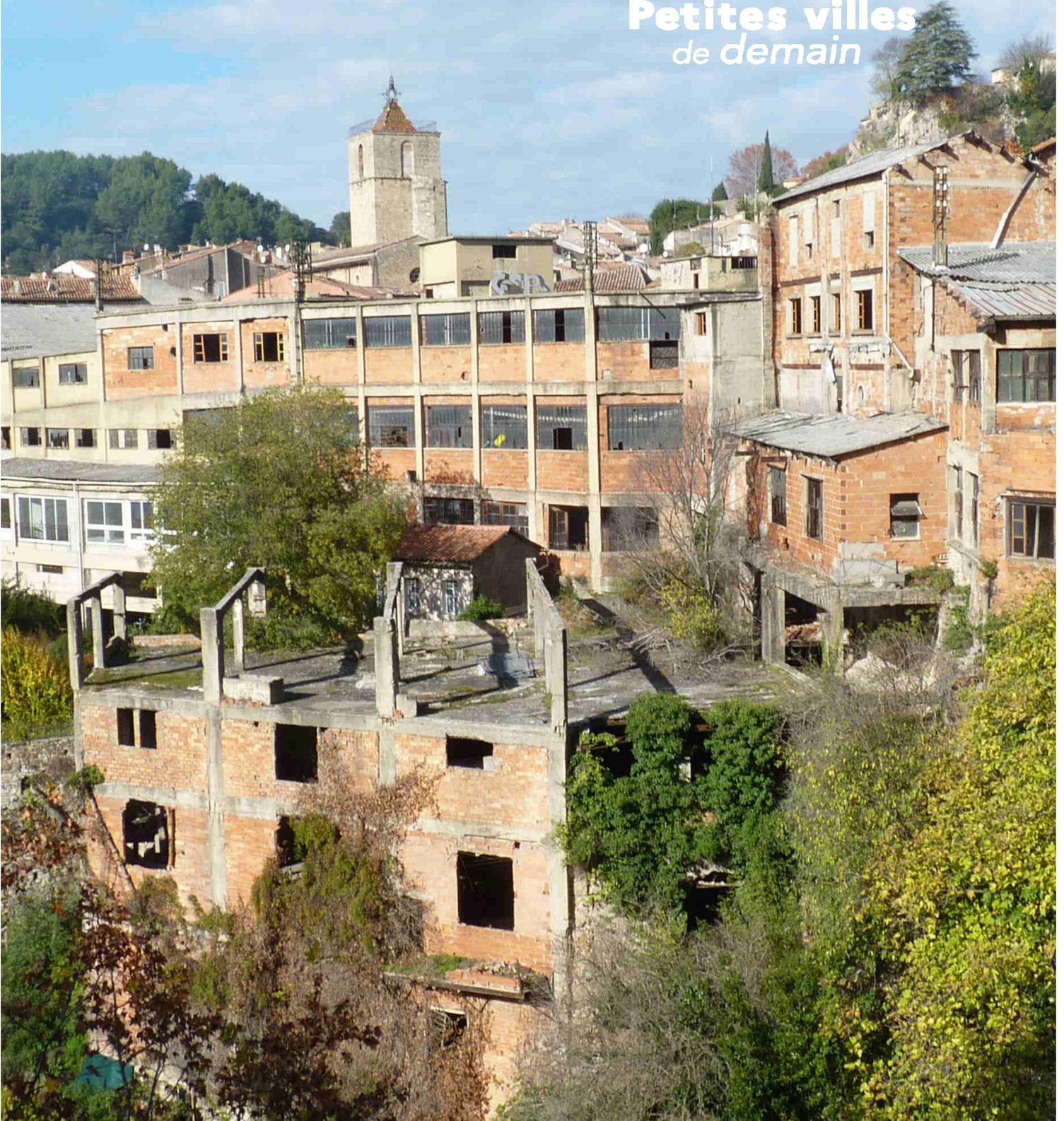
Vivre à Barjols

N°19
JUILLET
2021

Source de talents
Barjols



Petites villes
de demain



C'est l'été à Barjols

Programme des manifestations de juillet

2 JUILLET A 19H

CONCERT

« **CARAVANCELLO** »

Place Capitaine Vincens

Vendredi de l'été

DU 3 AU 18 JUILLET

TOURNOI DE TENNIS

Espace de loisirs
les Tourtouières

Tennis Club Barjolais

9 JUILLET A 19H

CONCERT

« **TRIORIGAMI** »

Allée Louis Pasteur

Vendredi de l'été

DU 9 AU 11 JUILLET

**MAP2 # TANNERIES
MODE D'EMPLOI**

conférence, ballades sonores,
exposition, bal musette
association ACT

16 JUILLET A 19H

CONCERT

« **ILY AND JONES** »

Place Emile Zola

Vendredi de l'été

17 JUILLET A 21H

CONCERT

« **ANNE CHARPIOT** »

Place Victor Hugo

Melting Potes

18 JUILLET A 18H

**CONCERT ORGUE
ET TROMPETTE**

Collégiale

Benoît PAYRARE

23 JUILLET A 18H

MARCHE NOCTURNE

Boulevard Grisolle

*Association des
entreprises de Barjols*

23 JUILLET A 19H

CONCERT

« **OZMOZ** »

Cour de la Maison de l'Eau

Vendredi de l'été

24 JUILLET A 20H30

CONCERT

« **MON VIER** »

Place Victor Hugo

Meltong potes

DU 26 AU 30 JUILLET

TOURNOI DE SIXTE

NOCTURNE

Stade les Laus

Sporting Club Barjolais

29 JUILLET A 21H

SPECTACLE HUMOUR

« **FAMACE COMEDIE** »

Espace de loisirs Tourtouières

La Jouvènt

**DU 30 JUILLET AU 1 AOUT
WEEKEND ITALIEN**

30 JUILLET A 21H CONCERT « MARIA MAZZOTTA »

**ATELIERS DE MUSIQUE, DANSE, EXPOSITIONS,
RENCONTRES LITTERAIRES**

Salle des fêtes et Centre Elias

Comité de Jumelage Barjols - Garesio



Manifestations organisées par la Municipalité et les associations barjolaises, sous réserve de modifications.

SUIVEZ NOUS



Chères Barjolaises, Chers Barjolais

Je veux placer ce bulletin sous le signe de l'optimisme et rester positive après les mois éprouvants que nous venons tous de traverser.

Je sais les difficultés qu'ont rencontré certains d'entre vous, la solitude et l'isolement, la précarité, la détresse de nos artisans, commerçants, restaurateurs et soignants mobilisés en première ligne. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves et ensemble nous devons continuer à travailler pour préparer l'avenir de notre village. Je profite également de ce bulletin pour remercier celles et ceux qui m'ont largement soutenue lors de ma candidature aux élections départementales et m'ont renouvelé leur confiance, en me plaçant en tête au premier tour du scrutin. Vous savoir à mes côtés est une récompense au travail auquel je m'attelle avec mon équipe depuis maintenant une année au service de notre commune. Je pense que toutes et tous avez pu constater les améliorations apportées à notre village, les retours positifs qui nous sont faits régulièrement nous encouragent à poursuivre dans ce sens. Depuis plusieurs mois et dans un climat difficile, avec mon équipe, nous avons travaillé sans relâche pour débloquer et mener à bien les dossiers complexes que nous avons découverts à notre arrivée. Je pense au déménagement de la caserne des pompiers, provisoirement installée dans les anciens locaux de la Communauté de Communes qui a permis aux travaux de démolition des tanneries de démarrer, à la reprise des travaux de la Rougrière et l'issue favorable du rond-point, à la remise en valeur de nos sites patrimoniaux du Réal et de l'espace Crouchet, à l'amélioration du cadre de vie de nos écoliers et de nos chemins communaux... Nous comptons bien rester dans cette dynamique !

Nos priorités sont avant tout vos attentes. Suivant nos engagements, pour ces réalisations nous avons su mobiliser toutes les subventions possibles afin de ne pas impacter les finances de la commune déjà très fragiles. Notre premier grand succès est la signature de la convention d'adhésion de Barjols à « Petites Villes de Demain » qui va se traduire par un soutien de l'Etat pour les projets de revitalisation de notre territoire.

Pour ce faire, j'ai la chance de m'appuyer sur une équipe et des services municipaux compétents et motivés, mobilisés dans leurs tâches, au service de l'intérêt général. Malgré ce, au fil des mois, certains membres de mon équipe dépassés par l'ampleur de cette mission ou déstabilisés par des personnes mal intentionnées qui tentent de nuire à l'unité du conseil municipal, n'ont malheureusement pas pu assumer leur rôle jusqu'au bout préférant renoncer à leurs engagements. Je respecte leur choix. Nous avons été élus démocratiquement et nous irons jusqu'au bout de nos engagements toujours avec la même intégrité.

Nous ne reculerons jamais devant les tentatives de déni de démocratie. Nous restons déterminés à développer les axes de notre programme et nous accueillons de nouveaux conseillers municipaux.

Depuis Juillet 2020 nous sommes dans l'action, c'est le rôle que vous nous avez confié.

La crise sanitaire que nous subissons a retardé l'organisation des réunions publiques, mais notre volonté est toujours la même, placer notre mandat sous le signe de la démocratie participative.

La création des comités de quartiers et des commissions extra-municipales, votée en février est une grande avancée. Nous souhaitons ainsi nous rapprocher de la population et échanger sur les projets structurants de notre commune.

Puissent tous ces éléments répondre aux attentes des Barjolaises et des Barjolais afin d'avancer ensemble sur les projets de la municipalité. Mon plus cher désir est que les mois à venir soient marqués par le retour de la proximité et de la vie sociale afin que Barjols trouve le « vivre ensemble » qu'il mérite. Je vous souhaite un bel été avec plus d'une vingtaine d'événements festifs et culturels qui viendront égayer et dynamiser la saison estivale barjolaïse.



Cathy
VENTURINO-GABELLE
Maire de Barjols

BARJOLS, PETITE VILLE DE DEMAIN

Le vendredi 19 février, notre commune a eu l'honneur de recevoir Monsieur Joël GIRAUD, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité.

*Stéphanie GOUDAL-ORIONE
Adjointe déléguée
Patrimoine, Tourisme
Développement Economique*



Enjeux et projets pour notre territoire



Le déplacement de Monsieur le Secrétaire d'Etat symbolise tout ce que peut être une ruralité conquérante. Sélectionnée dans des programmes nationaux «Petites Villes de demain» ou comme site pilote dans le cadre des fonds de réhabilitation des friches industrielles de France Relance, la commune de Barjols dispose d'un soutien précieux au niveau national pour faire rayonner notre commune et son territoire. La visite officielle de Joël GIRAUD illustre l'action du Gouvernement en faveur de la ruralité et la volonté de la commune de Barjols de faire de notre territoire rural un lieu attractif et dynamique afin d'attirer de nouvelles populations ainsi que de maintenir dans le territoire celles qui y vivent déjà.

PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"

"Petites villes de demain" est un dispositif qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme s'organise autour de 3 piliers :

- Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes (par exemple avec une subvention d'un poste de chef de projet à 75%), et l'apport d'expertises.
- L'accès au réseau Club "Petites villes de demain", pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.
- Des financements sur des mesures thématiques, mobilisés en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

La municipalité se réjouit d'avoir été sélectionnée pour développer ce programme au sein de la communauté de communes Provence Verdon, parmi les 11 communes varoises sélectionnées et 1000 sur le territoire national. La commune de Barjols pourra bénéficier de ces crédits pour le financement de ses projets consacrés à l'écologie (rénovation énergétique, rénovation des logements anciens, accompagnement à la mise en œuvre d'un

Projet Alimentaire Territorial); à la compétitivité (soutien aux commerces et aux artisans, aides à la numérisation des petits commerces et des TPE/PME, aides à la rénovation du patrimoine, aides aux projets numériques); à la cohésion territoriale (finalisation de la couverture en fibre optique, accès aux soins). Le jeudi 6 mai, Madame le Maire a cosigné la convention avec Monsieur le Préfet, Evence RICHARD, Monsieur le 1er vice président du Conseil Départemental Louis Reynier, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Hervé PHILIBERT et Monsieur le Directeur Régional de la Banque des Territoires, David DE ARAUJO.

CHRONOLOGIE DU PROJET

27 août 2020 : suite à la création du dispositif "Petites Villes de Demain" par les services de l'Etat, la Sous Préfecture de Brignoles prend contact avec la Municipalité.

Octobre 2020 : montage du dossier avec l'aide de la Préfecture du Var et Sous Préfecture de Brignoles

Novembre 2020 : Le dossier est déposé comprenant l'engagement de la commune et de la Communauté de Communes Provence Verdon

Décembre 2020: La Commune est retenue.

6 mai 2021 : la Commune devient officiellement "Petite Ville de Demain".

AMENAGEMENT DES ANCIENNES TANNERIES



DECONSTRUCTION DES ANCIENNES TANNERIES

Les anciennes tanneries, témoins du patrimoine industriel de notre commune, disparaissent de notre environnement familial.

Une page de notre histoire se tourne, pour laisser la place au renouveau d'un éco-quartier populaire, culturel et économique. Les travaux dans les anciennes tanneries ont débuté en février. Le désamiantage terminé, les matières dangereuses évacuées, la phase de déconstruction se poursuit depuis plusieurs mois. La passerelle qui reliait les deux bâtiments rue des tanneurs a disparu laissant la place à une vue dégagée. Le bâtiment qui jouxte le cloître a, quant à lui, été renforcé. Il sera très prochainement mis hors d'eau et hors d'air. La fin des travaux est prévue pour l'automne 2021. Les aménagements extérieurs ont été installés pour les oiseaux et les chauves souris présents sur le site. Afin de ne pas impacter la faune, un système d'éclairage nocturne et diurne a permis une délocalisation des individus. Des nichoirs ont été posés aux abords de la salle des fêtes et des tanneries.

Signature de la convention "Petites Villes de Demain" le 6 mai 2021

PROJETS POUR L'AVENIR DU QUARTIER

La Municipalité poursuit son travail avec l'Etablissement Public Foncier PACA pour l'avenir du site. La population sera invitée à participer à ce projet à travers la commission extra-municipale "Tanneries" créée pour ce projet et dans le cadre plus global de consultation citoyenne. L'objectif est de créer au sein de ce site un lieu de vie dans lequel pourront cohabiter économie, culture et patrimoine. Dans ce projet participatif, réside également l'avenir et le développement de la commune.



RELOCALISATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS



Dans le cadre des travaux d'aménagement des anciennes tanneries, le déménagement de la caserne a été organisé en partenariat avec le Service Départemental de Secours et d'Incendie. Depuis le 15 mars, le centre est opérationnel dans les anciens locaux de la Communauté de Communes, avenue de Tavernes après des travaux de rénovation réalisés par le SDIS. Les locaux ont été aménagés pour accueillir le corps des sapeurs pompiers. Certains engins sont stationnés dans les locaux des services techniques. La Commune poursuit le projet de création d'une nouvelle caserne en partenariat avec le SDIS en proposant plusieurs terrains.

PROJETS

Depuis son arrivée, la Municipalité a engagé de "nouveaux dossiers", des aménagements, des recherches de soutiens financiers et techniques. Des avancées pour l'avenir de notre commune.

PLACE DE LA ROUGUIERE

Les travaux ont repris depuis que la « problématique » de la voûte au niveau du futur rond point a été résolue. Le cabinet d'étude et les intervenants de ce dossier préconisaient une dalle de répartition ou une injection de béton sous la voûte pour un montant de près de 210 000 € ht.

Nous avons refuté ces hypothèses et pris attache auprès d'un expert spécialisé dans ce type d'ouvrage. Il résulte de son rapport que notre voûte est parfaitement dans les normes des euro-codes en vigueur à ce jour et ne nécessite aucun renfort. Nous avons également pu réaliser 130 000€ d'économies supplémentaires sur les Tranches Ferme et Tranche Optionnelle 1 (TF et TO1) avec les modifications proposées et validées lors de la réunion publique d'octobre dernier, que nous avons dû organiser en urgence, pour ne pas bloquer la reprise des travaux.

En effet, après nous être séparés du cabinet d'études qui accompagnait la commune dans le suivi et la gestion de ces travaux, nous n'avons eu possession du plan de la TF et TO1 modifié qu'une semaine avant la reprise des travaux. Nous avons relevé le défi et organisé une consultation publique en 3 jours avec les contraintes sanitaires en vigueur à ce moment là : jauge de 30 personnes maxi que nous avons interprété comme étant de 30 personnes à la fois pour que le plus grand nombre puisse venir échanger avec nous.

Aujourd'hui, nous n'oeuvrons que sur la TF et TO1, en suivi de chantier. Concernant les ex Tranches Optionnelles 2 et 3 (TO2 et TO3), elles seront définies en collaboration avec la commission extra-municipale et les Barjolais lors de réunions publiques.

Le projet, proposé lors de notre campagne électorale, n'est ni figé, ni validé, tant que nous n'aurons pas échangé avec la population. Nous avons profité des travaux engagés sur l'allée Louis Pasteur pour rénover le réseau assainissement non prévu au départ et pourtant plus que vétuste. Nous avons également prévu de recréer la calade autour de la fontaine du bœuf, qui disparaissait dans le précédent projet. Nous créerons une autre calade autour des deux lavoirs qui jouxtent la fontaine, afin de valoriser cet espace patrimonial et piétonnier.

Fin septembre, devraient se poursuivre les travaux prévus dans la TF sur l'allée Anatole France, qui vont malheureusement grandement impacter la circulation pendant environ quatre semaines.

Ainsi, les travaux de la TF ayant commencé par Eugène PAYAN, devenu de fait sens unique, nous contraignent à dérouter la circulation de tout poids-lourds et autres bus hormis les scolaires qui vont nous obliger à mettre en place une circulation alternée.



GYMNASE

Attendu à Barjols depuis de nombreuses années, le gymnase n'ayant toujours pas trouvé de terrain pour l'accueillir, le Département nous a fixé une date butoir pour proposer un terrain en mars dernier. Dans l'urgence, afin d'être sûr que Barjols conserve l'opportunité d'un gymnase pour nos collégiens et les associations du territoire, nous avons proposé plusieurs terrains au Département. Avant de valider le terrain qui sera retenu, nous interrogerons la population. Aucune décision ne sera prise sans consultation citoyenne.

MAISON DE RETRAITE

Actuellement, une étude est en cours pour trouver des moyens de sécurisation et nous continuons à oeuvrer pour la maintenir sur la commune. Nous avons été élus à un moment critique où le groupe Korian, gérant du site, avait commencé à fermer des lits. Rien n'avait été réellement engagé jusque là et la direction avait déjà pris sa décision, ce qui nous oblige aujourd'hui à nous battre. Pour cela, nous avons sollicité l'appui du député et du sénateur. A ce jour des moyens de sécurisation sont à l'étude pour pallier aux problèmes d'inondations occasionnelles du site. La Municipalité salue l'engagement du corps médical et du personnel de l'EHPAD, mobilisés à nos côtés.



Jacques CUCCHI
Conseiller Municipal
délégué Travaux - Voirie

D'importants investissements ont été réalisés afin d'optimiser le fonctionnement de la station d'épuration. Les services techniques sont mobilisés au quotidien pour l'entretien des chemins et espaces verts communaux.



Alain VAURY
Adjoint Délégué
Urbanisme - PLU

Un point sur les travaux et équipements

SERVICE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

- Le chantier route de Marseille a duré 6 semaines ainsi que celui de l'Impasse des Tourtours pour un coût de 274 590 euros HT avec un financement de l'agence de l'eau à hauteur de 30% soit 82 377 euros. Il s'agit du remplacement de 900 m linéaires de canalisations d'eau potable.



- La poursuite du chantier de la deuxième ressource en eau potable et les travaux de forage à Piesservin sont prévus pour la rentrée de septembre.
- Le réseau d'eaux usées de l'allée Louis Pasteur a été refait entièrement jusqu' à la traverse Guérin.

STATION D'EPURATION

Grâce à d'importants investissements de fonctionnement (mélangeur, sonde, pompe à chaleur) et la réfection du toit de la serre, les désagréments causés par les mauvaises odeurs ont très fortement diminué. Les analyses sont conformes aux résultats escomptés. Les agents du service de l'assainissement veillent quotidiennement au bon fonctionnement de la station.

ENTRETIEN DES CHEMINS ET ESPACES VERTS

- Le débroussaillage s'est poursuivi, effectué par les agents du service technique aux abords des cours d'eau, routes et chemins communaux.
- L'entretien régulier des chemins communaux et des ruelles du village par un enrobé à froid est prévu par le Service technique.
- Les chutes du Réal ont été nettoyées afin de valoriser cet espace fréquenté par les visiteurs.
- La fontaine Saint Marc a enfin été remise en eau.

AIRE DE CAMPING - CAR

Nous travaillons activement à la création d'un espace d'accueil pour les camping - caristes, qui nous l'espérons pourra voir le jour en 2022. Un aménagement qui apportera à la commune un potentiel économique supplémentaire.



Sébastien LEDESMA
Conseiller Municipal



BUDGET COMMUNAL 2021

Pour 2021, nous avons travaillé un budget que nous voulons sincère, tenant compte des contraintes liées à la période sanitaire ayant impliqué malheureusement beaucoup d'autorisations spéciales d'absences (prises en compte comme des arrêts maladie) à remplacer et d'heures supplémentaires à budgéter. Ces éléments ont contribué à l'augmentation de la masse salariale. Enfin, nous avons embauché un chargé de mission pour travailler sur les nombreux dossiers de subventions afférant notamment à « Petites Villes de Demain ».

Charges financières : 65 935 €

Opération d'ordre de transfert entre sections : 26 076 €

Dépenses imprévues : 15 000 €

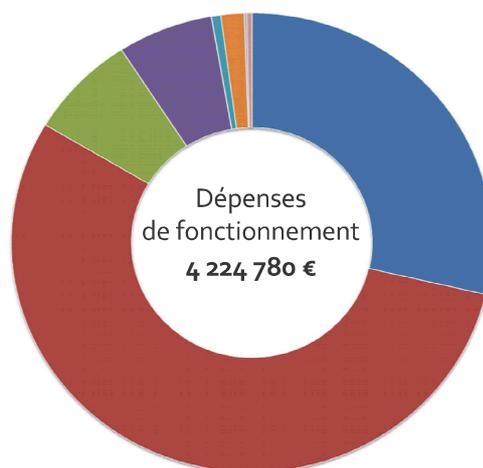
Charges exceptionnelles : 8 400 €

Virement à la section investissement : 270 228 €

Autres charges de gestion courante : 308 231 €

Charges à caractère général : 1 210 133 €

Charges de personnel et frais assimilés : 2 320 777 €



Autres produits de gestion courante : 141 640 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections : 37 800 €

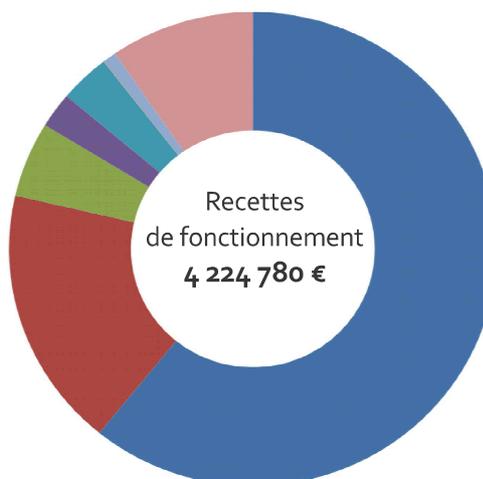
Report exercice 2020 : 404 220 €

Produits de services, domaines et ventes : 217 693 €

Atténuation de charges : 101 896 €

Dotations, subventions : 751 006 €

Impôts et taxes : 2 570 525 €



MONTANT DES INDEMNITES MENSUELS DES ELUS

L'enveloppe allouée par le Ministère des Finances pour les élus barjolais est de 7621,67€ par mois. Pour ne pas gréver le budget fragile de la commune, les élus de la Majorité ont voté une baisse de leurs indemnités pour une enveloppe totale de 4215,50€.

FONCTION	AU 28 JUIN 2020 MONTANT NET
CONSEILLERS AVEC DELEGATION x 5	173€
ADJOINTS x 5	432,50€
MAIRE	1188€



Pierre FABRE
Conseiller Municipal

La nouvelle équipe municipale a travaillé sur un budget serré pour équilibrer la situation financière de la collectivité.

Parmi les priorités : la réfection des bâtiments communaux, des chemins, des écoles et l'aménagement de la place de la Rouguière.



Céline PETIT
Adjointe Déléguée
Education Jeunesse

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

AMENAGEMENT :

Projet et travaux de la place de la Rouguière :

67 172€

Acquisition de terrains : 36 200 €

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme : 24 000€

BATIMENTS

Rénovation bâtiments communaux : 60980€

Rénovation thermique du gymnase: 32 400€

VOIRIE

Programme réfection et aménagements des chemins

communaux : 70 000€

EQUIPEMENTS

Divers équipements pour les services : 143 265€

ECOLES

Achat de matériel numérique école élémentaire :

36 780€

Réfection du sol école maternelle : 24600€

HABITAT

Opération façades : 30 000€



INFORMATIONS ET ORGANISATION DE LA COLLECTIVITE

- Le poste de Directeur Général des Services est vacant depuis le 1er mars 2021. En effet, l'agent a demandé la fin de son détachement à ce poste et a réintégré sa fonction précédente. Une ou un DGS prendra prochainement ses fonctions et permettra ainsi une meilleure fluidité de travail.

- Pour rompre avec le fonctionnement du conseil municipal des années précédentes et l'absence de parole qui y était la règle, nous avons voté dès notre arrivée le changement du règlement intérieur ci-dessous.

Précédemment : 1 question orale 10 jours avant le Conseil Municipal sans débat et non retranscrite dans le procès verbal.

Aujourd'hui : 5 questions orales 4 jours avant le Conseil Municipal sans débat et non retranscrites.

Dans notre volonté d'ouverture, pendant des mois, nous avons accepté les débats et les avons retranscrits sur les procès verbaux. Cependant, face à des questions et

remarques déplacées et désobligeantes de la part de la minorité et pour garantir le bon déroulement des séances avec tout le respect dû à cette instance, nous avons pris la décision de faire appliquer strictement le règlement intérieur.

- Obligatoire pour les communes de 1000 habitants et plus depuis le 1er mars 2020, un espace d'expression est ainsi réservé aux membres de l'opposition dans les périodiques municipaux, comme vous avez pu le découvrir dans la précédente édition du bulletin.

Le règlement intérieur prévoit que le texte de la minorité soit demandé au moins 5 jours avant la date limite de dépôt, nous le demandons environ 4 semaines avant.

- Après avoir été sollicités et avoir répondu favorablement, nous avons été retenus par la Direction Générale des Finances Publiques en tant que site pilote pour tester une nouvelle comptabilité analytique au niveau national.

Malgré les contraintes sanitaires en vigueur pendant la période scolaire, la Municipalité en partenariat avec tous les acteurs du secteur jeunesse a pu mettre en place des aménagements favorisant le bien-être des enfants.



Candice ROSELLINI
Conseillère Municipale
déléguée Ecole et Jeunesse

Les projets éducatifs et les festivités scolaires



Vendredi 29 janvier, les enfants de l'école maternelle ont fêté l'Épiphanie. Nos petits rois étaient superbes avec leurs couronnes, leurs chants, leurs danses. Quel plaisir !

Les projets éducatifs de l'école ont pour thématique l'épanouissement à l'école. Des actions sur le développement durable, la connaissance de leur environnement naturel sont privilégiées.

Le développement d'un espace jardinage a été amorcé avec l'installation de quatre bacs de plantation à la demande des enseignants. La classe de Madame Mortier a visité les services de l'eau et les enfants ont pu avoir des réponses à leurs questions par la coordinatrice administrative du service.

LA CABANE AUX LIVRES

En mai dernier, une nouvelle installation est apparue dans la cour de l'école élémentaire : la cabane aux livres. Un projet instauré et financé par le corps enseignant et rejoint par l'équipe de la médiathèque.

Il semble bénéficier d'un accueil très positif par les élèves. L'assise et le montage ont été réalisés par les agents des services techniques. Les parents d'élèves délégués ont aidé à finaliser l'espace de lecture en installant les livres et documents mis à disposition des enfants.

LES AMENAGEMENTS DANS LES ECOLES

A l'école maternelle : deux arbres morts ont été abattus et seront remplacés en novembre.

De très anciennes demandes des enseignants ont été honorées. Deux points d'eau ont été installés dans le jardin et dans la cour ainsi qu'un brise vue côté route de Tavernes. Les enfants de maternelle ont pu remplir leur gourde dès l'arrivée des beaux jours à la fontaine qui a retrouvé une nouvelle jeunesse.

A l'école élémentaire : un grillage a été déposé et un banc a été aménagé près de la cabane aux livres.

Les divers aménagements intérieurs ont permis de créer une tisanerie pour les agents de la cantine. Nous avons fait le choix de maintenir un service de repas chaud malgré la rigueur demandée du fait de la crise sanitaire. Les enseignants ont salué cette initiative ainsi que l'implication sans faille des agents dédiés aux services des écoles. Ils ont en effet su maintenir sur chaque site un service de qualité, de la restauration à la désinfection des locaux. La pose de voile d'ombrage dans la cour de l'école élémentaire a permis aux élèves de terminer l'année scolaire avec des espaces ombragés qui servent à l'Odel Var et aux enfants du centre aéré pendant la période estivale. Les services techniques ont grandement apprécié les remerciements du corps enseignant des écoles maternelle et élémentaire.



PISCINE MUNICIPALE

Suite à une première étude fonctionnelle de notre établissement et de ses installations, des travaux avaient été prévus et budgétés, concernant notamment le chauffe-eau et le remplacement d'une des deux pompes. Par la suite et afin de préparer au mieux la ré-ouverture de notre établissement, un nouvel audit des installations et de leur conformité a été établi par les services techniques de la mairie et les élus.

Ces installations étant de plus en plus vétustes, il est apparu que nombre d'entre elles se sont dégradées dans le temps, sans que des travaux importants de rénovation n'aient été entrepris. Ainsi, aujourd'hui, nous devons faire face à d'important dégâts causés par plusieurs fuites d'eau. Une fuite externe entraînant la création de nombreuses mousses vertes et une fuite interne endommageant le plafond du couloir menant au vestiaire ainsi que le local technique. Il en résulte des dommages irréparables causés à la seconde pompe ainsi qu'aux cuves de filtration. Il a également été noté que le système de chloration n'est plus aujourd'hui conforme aux normes. Ces éléments ainsi qu'un nombre important d'irrégularités techniques et d'entretiens nous ont convaincu de la nécessité de repenser de façon globale le fonctionnement de la piscine. Nous ne pouvons plus désormais procéder à de simples "pansements" et ne pouvons malheureusement pas envisager la réouverture de la piscine pour cet été, avec de surcroît, des restrictions sanitaires toujours très complexes. Nous le regrettons amèrement, nous travaillons actuellement sur une remise en état complète de la piscine et sur les aménagements possibles afin d'allonger dans le temps sa durée d'ouverture.

ESPACE JEUNES : LA JOUVÈNT

Malgré la crise sanitaire, nos jeunes ont pu profiter des activités proposées par leur animateur Johan. Ils poursuivent leurs projets, notamment celui dédié au patrimoine de notre village. Un travail de collecte de photos anciennes a été réalisé il y a 2 ans. Pendant les vacances de février, deux journées ont été dédiées à reprendre en photo ces mêmes lieux version contemporaine.

La Jouvènt a également créé un escape games dans les locaux de la piscine municipale. Le programme des vacances scolaires a été diffusé. Il émane de la participation active des jeunes de l'espace ados. Quatre opérations surprises vont être organisées pour et avec les familles et réservent un été animé !

Pour tout renseignement, contactez Johan au 06.79.75.91.15 et suivez l'actualité de la Jouvènt sur facebook : @AccueildeJeunesBarjols83.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le samedi 12 juin, nos jeunes conseillers municipaux ont reçu leurs écharpes lors d'une cérémonie officielle à l'hôtel de ville. A l'issue des votes organisés le 4 juin à l'école élémentaire et le 9 juin à l'accueil jeunes, sont élus Jeunes Conseillers Municipaux

•représentants pour les 10-13 ans :

Loïse Geffroy

Cyril Calvet

Louane Causeret Borja

Léa Milesi

•représentants pour les 14-17 ans :

Maxime Clavier

Baptiste Pettavino

Oriana Bouillon Martinez

Talia Fernandez de Moya

Le Conseil Municipal des Jeunes offre aux jeunes la possibilité de s'investir et d'être acteurs de leur village, de proposer des idées et de développer des projets destinés aux jeunes barjolais. Ils seront accompagnés au cours de leur mandat de trois ans par Johan, animateur de l'accueil Jeunes - La Jouvènt et par les élus.



L'espace jeunes travaille activement sur la thématique inter-générationnelle afin de proposer de nombreuses activités ludiques et sportives. La journée des associations et de la jeunesse se déroulera à l'espace de loisirs les Tourtoires le samedi 11 septembre en partenariat avec les associations barjolaises.



Corinne BADOUX
Conseillère Municipale

La culture et la vie associative sont essentielles à notre vie. Nous devons, ensemble, préparer l'avenir, consolider et renforcer ces acteurs qui subissent tant durant cette crise.



François VOLPI
Adjoint délégué
Vie Associative-Culture
Démocratie Participative

Faire revivre le monde culturel

Qu'il est précieux de pouvoir se réunir en ces temps difficiles. Le secteur culturel et associatif est tombé dans un désarroi profond, tant sur le plan économique que symbolique. L'offre culturelle physique, qui repose sur une expérience réelle, a dû baisser le rideau: musées, monuments, bibliothèques, théâtres, salles de concert, cinéma, librairies, festivals. Nous portons tous ce désir commun de voir la réouverture rapide des lieux de culture, dans un esprit de responsabilité. Car la crise va durer. Il ne s'agit plus du monde « d'avant », ni du monde « d'après », mais du monde « d'avec ». Le caractère essentiel de la culture au sein de la société est pourtant une évidence. Autrement dit, la culture est vitale pour le bien-être de tous. Dans ce contexte de précarité sociale, d'isolement

et de perte de sens, la culture doit pouvoir jouer son rôle de ciment républicain. L'échelon local peut porter des initiatives, et je salue les projets proposés par les associations barjolaises. Elle doivent aider nos concitoyens à se relever d'un traumatisme auquel nous n'étions absolument pas préparés. Voici donc le désir partagé aujourd'hui : ce désir que la solidarité puisse renaître grâce à notre capacité d'innovation et à la capacité d'expérimentation culturelle, ce désir de pouvoir nous retrouver en-dehors de nous-mêmes vers une forme d'émerveillement, de contemplation et de partage qui se moque bien des contingences sanitaires, idéologiques ou sociales. Ce désir profond qui réunit et aspire à nous réinventer.

La participation citoyenne est une priorité de la Municipalité, un appel à candidature a été lancé pour les comités de quartiers et commissions extra-municipales : place de la Rouguière, Tanneries et transition écologique. Si vous souhaitez vous investir, il est encore temps! Vous pouvez adresser un mail : democratie-participative@barjols.fr.

BARJOLS CELEBRE GARESSIO : ITALISSIMO

A travers son projet culturel, la municipalité souhaite favoriser et renforcer les rencontres et les échanges. Dans l'œuvre «Bréviaire méditerranéen», l'essayiste Predrag Matvejević décrivait la Méditerranéité comme « une distinction, non un avantage. Il n'est pas question seulement d'histoire ou de traditions, de géographie ou de racines, de mémoire ou de croyances: la Méditerranée est aussi un destin ». Le parcours de notre Provence se déroule parmi les ruines du passé méditerranéen, le long des chemins de vignes et d'oliviers. La Municipalité souhaite réactiver les échanges avec l'Italie, à travers la création d'une asso-

ciation ayant pour objet de mettre en œuvre les activités du jumelage de la Commune de Barjols et la Commune de Garesio (Italie) et toutes les villes avec lesquelles elle déciderait de se jumeler ou d'établir une charte d'amitié. Aussi, dans cette perspective, la commune de Barjols propose l'organisation du 30 juillet au 1er août du weekend italien "Italissimo" afin de renforcer la coopération avec l'Italie, et plus particulièrement avec la commune de Garesio et de permettre une meilleure connaissance réciproque.



Guila CHAHVERDI
Conseillère municipale



LES TANNERIES : MODE D'EMPLOI

Après plus de 400 ans et des générations de tanneurs qui ont fait la renommée de Barjols, la page des tanneries est en train de se tourner. Dès 1986, les anciennes tanneries de la commune ont accueilli plusieurs artistes.

Aujourd'hui, une cinquantaine d'artistes ont élu domicile dans ces anciens lieux industriels. Cette présence est précieuse pour notre commune. Ce sont des lieux étonnants de création qui méritent une valorisation accrue afin que l'artiste devienne vecteur d'un dynamisme nouveau et s'approprie son environnement.

Sur initiative d'artistes du territoire, un week-end a été consacré à cette histoire de notre village les 9, 10 et 11 juillet derniers. L'association ACT en partenariat avec la Municipalité et l'association Plaine Page a proposé un pro-

gramme culturel riche et varié: conférences, exposition, balades sonores et soirée festive aux sons de l'accordéon cour de la Maison de l'Eau.



VANDALISME AU COMPLEXE LES TANNEURS



Trop d'actes d'incivisme ont lieu au complexe des tanneurs et au tennis-club : Grillage coupé, portes fracturées, vestiaires squattés avec amoncellement de débris. Ces actes s'étant aggravés, la municipalité a dû investir dans la mise en place de cellules de détection d'intrusion, et cela a un coût (2 000€). Ils génèrent un sentiment d'insécurité et de dépit. Ces actes mettent en péril l'existence des clubs de foot-ball car tous les vestiaires visiteurs ont été saccagés et ne permettent pas actuellement la réception des équipes extérieures. Des devis ont été demandés pour la remise en état du complexe. Les travaux seront engagés si les moyens financiers de la commune le permettent. Leur montant s'élève à plus de 10 000€. Nous soulignons l'engagement des clubs utilisateurs (SC Barjols, Entente les vallons et Rugby Barjorians) à nous aider à remettre en état les locaux afin qu'ils puissent continuer leurs activités.

DU NOUVEAU

Un club de tir à l'arc s'est créé à Barjols, il propose actuellement des initiations gratuites à tous les volontaires (de 7 à 107 ans) sur l'aire de l'ancien camping à côté de la piscine le samedi de 9h à 12h.
Contact: dragonsdesfontaines@gmail.com

LES ASSOCIATIONS

Malgré la pandémie, pour permettre aux enfants de pratiquer leur sport, nous avons autorisé la pratique du tennis de table pendant les vacances d'hiver dans la salle de sports et avons mis en marche le chauffage malgré le coût financier. Les nouvelles consignes sanitaires ne permettant pas d'activité en salle, avec notre accord et celui du directeur de l'école élémentaire (M MOUTONNET), l'association a pu continuer ses activités dans la cour.

Depuis les activités ont pu reprendre dans la salle de sports. Le tennis club et l'entente des vallons n'ont pas eu ces problèmes car ils pratiquent en milieu ouvert. Les associations de danse, de yoga et NIA ont également pu proposer des cours extérieurs.

Suite à l'annonce du calendrier du déconfinement, les différentes associations ont pu proposer de nouveau leurs activités à leurs membres.

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE BARJOLS

Nous saluons le dynamisme et la mobilisation de l'association des entreprises de Barjols, qui oeuvre cet été pour animer et décorer notre centre-ville.



*Daniel VIRGIL
Conseiller Municipal
délégué au sport et équipements sportifs*

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS souhaite poursuivre la lutte contre l'habitat indigne en contrôlant la qualité du parc locatif grâce au permis de louer.

Le CCAS a à cœur de favoriser la mobilité des habitants du centre ville vers les extérieurs.

Les services du CCAS

PERMIS DE LOUER

Instauré en octobre 2019 par la commune, le permis de louer est un dispositif de lutte contre l'habitat indigne.

Tout propriétaire dont le logement se trouve dans le périmètre concerné, a l'obligation de demander le permis de louer. La loi N°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite « loi Alur » dont le décret N°2016-1790 du 19 décembre 2016 relatif aux régimes de déclaration et d'autorisation préalable de mise en location, renforce la lutte contre l'habitat indigne et permet aux collectivités qui le désirent de mieux contrôler la qualité du parc locatif sur leur territoire.

Selon l'article 6 de la loi N° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs, le bailleur est tenu de remettre un logement décent ne présentant pas de risque manifeste pouvant porter atteinte à la sécurité physique et à la santé, répondant à un critère de performance énergétique minimal et doté des éléments le rendant conforme à l'usage d'habitation.

Dans le cas d'une absence de dépôt de demande d'autorisation préalable de mise en location du logement, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 5000€. En cas de nouveau manquement dans un délai de trois ans, le montant maximal est porté à 15000€. Dans le cas d'une mise en location en dépit d'une décision de rejet, le propriétaire s'expose à une amende allant jusqu'à 15000€. Ces infractions sont sanctionnées par les services préfectoraux. Le produit de ces amendes sera directement versé à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) conformément à l'article A 635.7 du Code de Construction de l'Habitat.



Brigitte LAURENT
Conseillère Municipale

14



Michèle ARNAUD
Adjointe déléguée
Habitat - Logement
Vice Présidente du CCAS

NAVETTE

Le CCAS a décidé de remplacer sa navette, suite aux pannes récurrentes de l'ancien véhicule. Un nouveau véhicule a repris le parcours depuis le centre du village vers les extérieurs. Ce service est gratuit et ouvert à tous. Le CCAS et la Municipalité remercient les partenaires du territoire qui ont contribué à l'acquisition de la nouvelle navette.



PASS'SPORT CULTURE

Le dispositif est ouvert aux enfants de 6 à 17 ans, il s'agit d'une aide financière pour la pratique d'activités sportives ou culturelles. En partenariat avec les associations barjolaises, le CCAS poursuit le pass'sport culture en 2021.

LA BOURSE AU PERMIS

Cette aide est reconduite et ouverte aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, résidents sur la commune. Trois bourses ont ainsi été accordées pendant l'année 2021.

VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le vestiaire est un service de distribution gratuit de linge, produits d'hygiène et de fournitures scolaires, le mercredi de 13h à 16h.

Pour toute information sur les services du CCAS, contactez le 04.94.72.63.10.



A travers le contexte particulier de crise sanitaire liée à la COVID-19, et dans le but de ne pas créer de déplacements inutiles, il était important pour la commune de Barjols de pouvoir porter la stratégie vaccinale au cœur de notre territoire rural varois, au plus près des personnes vulnérables qui rencontrent des difficultés de mobilité ou encore à obtenir un créneau sur les centres de vaccination urbains. Afin de répondre à cette dynamique territoriale, la Municipalité en partenariat avec les professionnels de la maison de santé pluriprofessionnelle Barjols / Varages et de l'Agence Régionale de la Santé, a organisé en lien avec les communes voisines la mise en place d'un centre de vaccination pour les personnes de 75 ans et plus et les personnes souffrants de pathologies. C'est le fruit d'une parfaite coopération des partenaires locaux : CCAS, médecins et élus du territoire. Le 15 mars, en présence de

Monsieur le Député Fabien Matras, de Monsieur le Sénateur André GUIOL et Messieurs les Maires des communes voisines, le centre de vaccination a ainsi ouvert ses portes. La campagne de vaccination a été menée par le CCAS de Barjols et organisée par les médecins, infirmières et bénévoles du territoire à la salle du Castellat. Les personnes de 75 ans et plus ont ainsi été contactées afin de connaître leur intention de vaccination, suivi de la prise des rendez-vous pour les doses du vaccin. Le CCAS et la commune avaient au préalable organisé avec les personnels soignants le centre de dépistage dans les mêmes locaux. Un service de proximité indispensable pour notre territoire et les communes voisines. La Municipalité salue le dévouement des membres de la Maison de santé pluridisciplinaire Barjols/ Varages au service de nos populations.

PRESENCE VERTE

Vivre chez soi en toute sécurité, profiter de ses passions et loisirs sans crainte, conserver le même dynamisme, rassurer les proches : les solutions de téléassistance répondent à l'ensemble de ces attentes grâce à une écoute attentive et personnalisée, un suivi technique et administratif et si besoin un conseil social. En devenant partenaire de Présence Verte, le Centre Communal d'Action Sociale souhaite nouer une véritable relation de confiance avec ses concitoyens en leur permettant de rester actifs. Le dispositif de téléassistance Présence Verte se présente sous la forme d'un discret bracelet ou médaillon. Il s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, la personne est autonome, mais jamais seule. En cas de besoin, une simple pression la met directement en contact avec la centrale d'écoute Présence Verte qui prend les mesures

nécessaires. Pour tout renseignement complémentaire sur le dispositif de téléassistance Présence Verte ou pour la mise en place du service Présence Verte, contactez le CCAS au 04.94.72.63.10.



TRANSITION ECOLOGIQUE - ENVIRONNEMENT

La commission ENVIRONNEMENT – TRANSITION ECOLOGIQUE s'est réunie afin de mener une réflexion et de travailler sur les différents chantiers de la Transition Ecologique, une grande première à Barjols. Ce programme va être mis en place pendant toute la durée du mandat.

Wanda ORLOWSKI - LEVÊQUE
Conseillère municipale
Déléguée à la Transition Ecologique



Les grands chantiers de la transition écologique sont d'une grande importance et vont nécessiter des moyens matériels et humains conséquents. Les fragilités des finances de notre municipalité ne nous permettant pas d'investissements en 2021, nous ne mettrons en oeuvre que les chantiers subventionnés par le Plan de Relance national ou les chantiers pouvant être réalisés sans efforts financiers importants, et ceux-ci sont nombreux.

VILLAGE ZÉRO PESTICIDES

Barjols est aujourd'hui un village ZERO PESTICIDES. Aucun espace vert municipal n'est traité ou amendé chimiquement. Nous souhaitons aujourd'hui poursuivre cette politique de préservation de la bio-diversité avec le développement de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement et la sensibilisation des acteurs privés sur notre commune.

JARDINS PARTAGÉS EN PERMACULTURE

La Mairie de Barjols a conventionné avec l'Office de la Culture Provence Verdon, secteur permaculture (en partenariat avec l'association La TERRE) pour une mise à disposition de 2 parcelles municipales laissées en friche depuis une vingtaine d'années. (600 m² à plat et 400 m² en pente). Le projet développé par l'OCPV est la mise en place de jardins partagés permacoles afin de proposer aux citoyens la production d'une nourriture de qualité, gratuite et locale. La permaculture est une méthode qui vise à concevoir des systèmes agricoles en s'inspirant de l'écologie naturelle. Elle ambitionne une production agricole durable, économe en énergie et respectueuse de la

RELOCALISATION ALIMENTAIRE

L'objectif de Relocalisation Alimentaire est aujourd'hui une nécessité si nous souhaitons préserver notre ruralité. Il permettra de recréer de l'emploi et du lien social, tout en préservant nos papilles et notre santé.

Parmi les grands projets, nous pouvons citer un Projet Alimentaire Territoir associé à la création d'une cantine municipale.

Ce projet nécessitera du temps pour éclore mais notre nomination « PETITES VILLES DE DEMAIN » permettra notamment le financement d'études de faisabilité et d'aide à la mise en place.



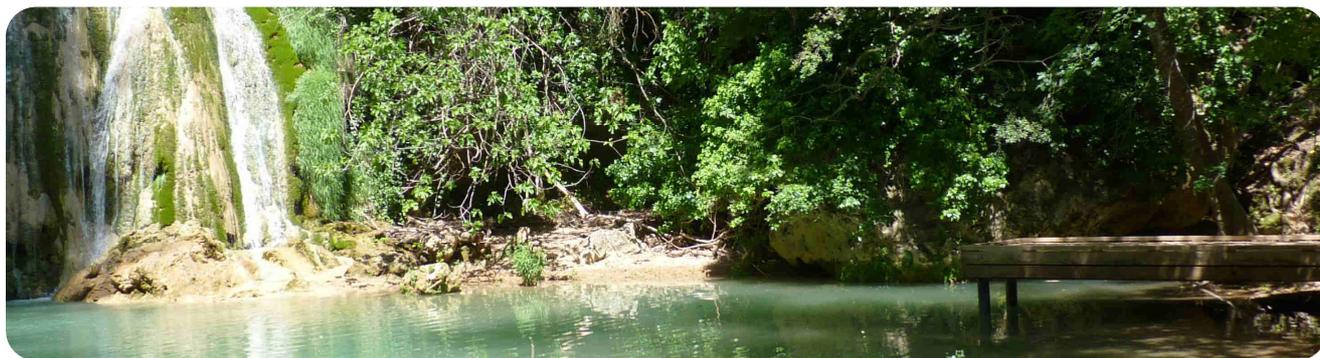
biodiversité. Il s'agit également de créer un lieu de démonstration et d'enseignement ouvert à tous favorisant l'entraide entre les citoyens. Afin de développer les connaissances et les expériences de chacun, ce projet sera renforcé par des actions de formation, des conférences et des chantiers participatifs. Dans la première phase, la parcelle plate a été défrichée, ce qui va permettre d'accueillir 20 jardins de 30 m², un jardin de 120 m² pour la démonstration et l'enseignement ainsi qu'un bassin naturel. Pour plus d'informations, contactez le secteur permaculture de l'OCPV : agriculturepermacoles@gmail.com



Terrain en friche en bord de rivière



1ère phase de préparation du terrain : défrichage



SOS VALLON DES CARMES

Le Vallon des Carmes est une des grandes richesses de Barjols et il nous paraît primordial de le pérenniser pour les générations futures. Mais, peut-être ne le savez-vous pas, la gestion du Vallon des Carmes n'est pas de notre ressort ; Il s'agit d'un Espace Naturel Sensible géré par le Département. Cet espace naturel a énormément souffert l'été dernier en raison d'une fréquentation disproportionnée du site pour les loisirs et la baignade. Les tufs ainsi que la flore terrestre et sub-aquatique ont été sérieusement dégradés, la bio-diversité du vallon est

aujourd'hui en péril. Cet hiver a également été le théâtre d'éboulements de pierres qui ont entamé la sécurité du site, raison pour laquelle les accès ont été condamnés. Cet été, notre volonté a été d'envisager la réouverture du site à la visite et à la promenade en travaillant avec la Communauté de Communes sur la sécurisation des parois rocheuses. Le site étant malheureusement trop dégradé pour permettre son ouverture au public, le Département a prolongé la fermeture de notre espace naturel sensible.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE TRANSITION ECOLOGIQUE & ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la création d'instance de la Démocratie Participative, la mairie de Barjols a ouvert une commission extra-municipale "Transition Écologique & Environnement" (votée au CM du 08/06/2021). Cette commission réunira un collège de 10 membres concernés et motivés par la Transition Écologique, ayant des compétences, une technicité et une vraie volonté de mener des réflexions et actions (plus de détails dans le livret "Guide du citoyen". Cette commission consultative, menée par Wanda Orłowski-Leveque, conseillère municipale déléguée à la Transition Écologique, a pour vocation d'être pérenne sur la durée du mandat et l'engagement de ses membres sera pour une période d'un an renouvelable.

Une première réunion a eu lieu le 13 juillet afin d'installer la commission et de permettre aux membres de se présenter, de se rencontrer et de défricher les premières idées et actions à mener. Une prochaine réunion aura lieu à la rentrée afin d'accueillir de nouveaux membres. Si vous souhaitez être un acteur/actrice de cette transition pour la mise en place localement d'un nouveau modèle économique et sociétal répondant aux enjeux écologiques de notre siècle, vous pouvez candidater à l'adresse suivante: "democratie-participative@barjols.fr" en précisant votre cursus et les motivations de votre candidature.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Nous commençons la rénovation énergétique des bâtiments publics. En effet, nombre de nos bâtiments sont des passoires thermiques et il nous paraît important de les rénover d'autant que nous pouvons mobiliser des subventions. Sont visés en priorité : la Maison Régionale de l'Eau, la mairie, la maison Fabre et l'ancien gymnase. Concernant les Bâtiments privés, notre rôle est de sensibiliser et informer les propriétaires des subventions existantes et des démarches à effectuer auprès de l'ANAH.



Raymonde ASTIER
Conseillère Municipale

GESTION DES DECHETS

La gestion des déchets est une priorité pour la Municipalité comme pour les citoyens. Une optimisation du tri est primordiale pour freiner l'augmentation de la redevance des ordures ménagères.



Yves GIACOMELLI
Conseiller Municipal
Délégué gestion des déchets

La déchetterie

Vous pouvez amener à la déchetterie les déchets suivants :

- Les déchets verts: tonte, feuillage, taille mais pas de souche d'arbre
- Le carton : propre, plié et aplati mais non souillé d'huile ou de peinture
- Les encombrant: moquette, lino, plâtre, isolant, vitre, miroir, polystyrène
- Le bois : palettes, cagettes, planches, contreplaqué, bois de charpente...
- Le mobilier: mobilier intérieur, literie, mobilier de jardin bois et plastique...
- Les déblais et gravats: cailloux, béton non armé (sans ferraille), ciment, parpaing, carrelage,...
- Les métaux: tous types de métaux mais pas de bouteille de gaz ou de cuve à carburant
- Les déchets dangereux: produits phytosanitaires, aérosols, peinture, insecticides, mais pas d'explosif
- Les déchets électriques: réfrigérateurs, télévision, lave

linge, petits électroménagers, écran...

- Les piles, petites batteries de jouets ou d'électro portatifs, batterie de voiture.
- Les ampoules fluocompactes, à LED, tubes néons, tubes à LED... SANS SCOTCH NI SUPPORT
- Les liquides mécanique: huile de vidange, liquide de frein, liquide de refroidissement, bidon souillé...
- Les huiles de friture
- Les pneus

Nous vous rappelons que l' accès au quai n'est plus autorisé 10 mns avant la fermeture de la déchetterie. Les chiens sont interdits dans la déchetterie.

HORAIRES D'OUVERTURE

ÉTÉ : de mars à octobre		HIVER : de novembre à février	
7h45 - 12h	13h15 - 18h	8h - 12h	13h15 - 17h30

LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les contraintes environnementales sont de plus en plus pointues, ce qui implique des investissements plus importants afin de plus et mieux trier. Le gouvernement a mis en place une taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour inciter les collectivités et les usagers à plus de tri. Cette taxe concerne les déchets mis à l'enfouissement. Elle était de 25 euros la tonne en 2020 et est passée à 37 euros en 2021. Cette taxe passera à 45 euros en 2022, 52 euros en 2023, 59 euros en 2024 pour finir par atteindre 65 euros en 2025.

La redevance ne descendra sans doute pas mais pour l'empêcher de trop augmenter il faudrait plus de tri afin de réduire le tonnage de déchets enfouis et par conséquent payer moins de taxe.

La redevance sur les ordures ménagères va augmenter de 12 euros cette année passant de 311 euros à 323 euros. C'est une augmentation de 12 euros qui correspond à l'augmentation de la TGAP.

La Redevance est votée par les élus de la Communauté de Communes. Pour information, les élus de la Majorité de Barjols ont voté contre cette augmentation.



Myriam GARSON
Conseillère municipale

**100 %
DES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À TRIER



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTELLES EN VERRE



À TRIER

NOUVEAU





BRIQUES ET EMBALLAGES
EN CARTON



BOUTELLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

À TRIER





CAHIERS, BLOC-NOTES,
IMPRESSIONS



JOURNEAUX, CATALOGUES
PROSPECTUS



COURRIERS, ENVELOPPES,
LIVRES

MéMO tri
À conserver

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

04 94 77 18 53

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR

À chaque déchet son tri !



INFORMATIONS GENERALES

Si vous avez fait ou prévoyez de faire l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique, vous pouvez venir en Mairie remplir un dossier pour bénéficier de la prime à l'achat proposée à Barjols. Cette aide municipale de 50€ ouvre également vos droits aux aides d'Etat.



PREPARATION MARINE MILITAIRE

Située dans l'enceinte de la sécurité civile de Brignoles, la Préparation Militaire Marine (PMM) vous permettra de découvrir la Marine Nationale, de vous informer sur les métiers qu'elle propose, de consolider l'idée d'un engagement ultérieur ou d'intégrer la réserve opérationnelle à l'issue. Cette expérience s'adresse aux jeunes garçons et filles de 16 à 20 ans, de nationalité française, recensés et aptes médicalement. La session se déroule sur environ 12 samedis, généralement hors vacances scolaires, répartis de début septembre à la fin du mois de mai, avec une période bloquée de 5 jours à bord d'un bâtiment de la Marine Nationale à Toulon. Cette préparation entièrement gratuite, sans exigence de niveau scolaire permet de bénéficier d'une formation militaire et maritime. Elle offre la possibilité d'obtenir le permis côtier et le brevet de prévention secours civique de premier niveau (FSC1). Nombre de places limitées!

Renseignements : pmmbrignoles@hotmail.fr

Site : <https://brignolespmm.jimdo.fr>

CIRCULATION AVENUE E. PAYAN

Lors du passage des cortèges funéraires, la police municipale assurera la sécurité routière, boulevard Grisolle et route de Marseille afin de permettre la circulation vers le cimetière par l'avenue Eugène Payan.

ADRESSAGE

Le travail sur l'adressage se poursuit. Les services de la Poste ont effectué toutes les mises à jour concernant la numérotation et la dénomination des voies. Désormais, une commission composée d'élus procède à la vérification sur place des nouvelles attributions. Une fois validées, ces modifications seront communiquées aux administrés et les nouvelles plaques seront distribuées.

Bulletin municipal de la Mairie de Barjols - juillet 2021.
Tirage : 2000 exemplaires. Directeur de publication : Catherine VENTURINO - GABELLE, maire de Barjols -
Rédaction et conception : service communication et les élus -
impression : imprimerie de Haute Provence - La Brillane

TRIBUNE DE LA MINORITE

Chères Barjolaises et chers Barjolais,
Nous espérons que vous allez bien malgré la crise sanitaire qui a éclaté il y a un peu plus d'un an et qui a si durement touché beaucoup d'entre vous. Nous avons une pensée pour toutes celles et ceux qui ont eu à souffrir de la COVID et vous souhaitons le meilleur à venir.

Une année en arrière, nous étions en campagne afin d'agir à la source pour le futur de notre village. Nous n'avons pas su vous convaincre et sommes donc aujourd'hui minoritaires au sein du conseil municipal. Groupe d'opposition mais pas d'obstruction.

Comme nous l'avions annoncé, nous avons soutenu toutes les décisions qui nous paraissaient aller dans le bon sens pour le développement du village. Nous avons tenté de proposer, d'améliorer ce qui pouvait l'être et nous avons posé les questions reflétant les interrogations des citoyens rencontrés. A ce jour, aucune écoute, aucune discussion, juste la certitude de notre Maire d'avoir toujours raison.

Peut-être faut-il chercher dans cette attitude une raison aux démissions de 3 conseillers municipaux dont celle de son 1er adjoint aux finances, juste au moment où l'on vote le budget! Sans compter le départ de la Directrice Générale des Services de son poste, si important pour le bon fonctionnement de notre collectivité. Ce constat est triste et dommageable. La Majorité est en contradiction totale avec ses engagements électoraux, promettant aux Barjolais de « placer la démocratie participative au sein de l'équipe municipale, de la mairie, et du personnel municipal », ou encore d'« enregistrer les conseils municipaux afin qu'ils soient consultables par tous » et enfin d'« informer, recueillir l'avis et l'accord des citoyens pour tous les projets structurants ».

Résultat : l'opposition a le « droit » de poser 5 questions par Conseil Municipal, les réponses apportées ne sont pas éclairantes et absentes de tout débat. Questions ouvertes, réponses fermées! Le Conseil Municipal ne peut toujours pas être enregistré ni retransmis. Pour le chapitre « consultation », nous avons tous été invités, via Facebook, 24h à l'avance, à une discussion sur l'aménagement de la Rouguière en pleine crise sanitaire (avec jauge de 30 personnes maxi). L'affichage et la mise en ligne du projet modifié ont été demandés, en vain.

Notons également, lors du vote du budget, une augmentation de 200 000 Euros de la masse salariale, déjà élevée. Nous n'avons pas approuvé ce budget (voir le compte-rendu du CM du 12/04/2021). Cela fait bientôt un an que cette équipe dirige notre village. Nous découvrons certaines décisions dans la presse ou au détour d'un affichage. A ce jour, la commission « Travaux », sujet essentiel si l'on en juge par les attermolements autour du chantier de la Rouguière, n'a JAMAIS été réunie !!

Alors que les enjeux pour notre village sont si importants pour son futur, que la situation de nos commerces est si difficile, que la vie de nos concitoyens est dure et l'avenir incertain, nous restons mobilisés et attendons une attitude plus ouverte et responsable de la Majorité. Nous avons, comme vous, Barjols dans le cœur et continuerons à vouloir offrir à notre village un futur désirable et une nouvelle prospérité.

André APARICIO – Magali SARDOU – Laurent MICHEL –
Cécilia COURBARD – Maurice JEAN

FESTIVAL "LES NOUVELLES TANNERIES"

Cet été, nous installons les nouvelles tanneries à Barjols. Et lesquelles encore? Moderne assurément! Moderne, classique, romantique, tout à fait contemporaine en somme. Le temps de tanner, si la peau est amère, nous chercherons dans l'eau, des mots, des sons et des gestes.

Les tanneurs seront des danseurs, des ouvriers sonores. Les ateliers, des jardins, des chemins. Nous vous donnons rendez-vous du 9 au 15 aout. Une semaine de musique, de danse et de performance. Des lieux divers et atypiques.
Association la Foule



CINEMA L'ODEON

La Municipalité travaille actuellement à la réouverture de notre salle de cinéma. Le site ayant subi des dégâts suite à des intempéries, les travaux de réfection ont été effectués au début de l'été. Un nouvel exploitant associatif proposera dès que possible des séances de cinéma pour les petits et les grands. Nous vous tiendrons informés dans les prochaines semaines.

MISSION LOCALE



Jeunes 16-25 ans

Passez en mode
avenir!

Mission Locale :
une seule adresse pour
tous vos projets



Emploi, formation, logement, santé, mobilité et vie quotidienne, la Mission Locale Ouest Haut Var accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et les aide à poser les fondations de leur avenir. Grâce à un accompagnement à 360°, les conseillers-ères de la Mission Locale proposent un parcours sur mesure selon le profil du jeune. Ils apportent des solutions adaptées à leur projet et à leur situation.

Tu as entre 16 et 25 ans et tu n'es plus scolarisé.e ?

Tu cherches des solutions pour ton avenir ? Tu as envie d'avancer dans ton projet professionnel mais pas que ? Quel que soit ton cursus, ta situation professionnelle et personnelle, la Mission Locale c'est :

Un partenaire pour t'accompagner vers l'emploi

Des conseils pour t'orienter et te former

Des solutions pour ta vie quotidienne

Alors n'attends plus ! Viens t'inscrire à la Mission Locale pour un accompagnement sur mesure.

Mission Locale Ouest Haut Var Antenne de BARJOLS :
04 98 05 40 00 - Avenue de Garessio – Route de Tavernes – Ancien Collège 83670 BARJOLS

Ouverture au public : Lundi : 13h30 à 17h30

Mardi et jeudi : de 9h à 13h et de 13h30 à 17h

Vendredi permanence à Aups - fermé le mercredi

INFORMATION ORIENTATION

FORMATION

EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Mission Locale Ouest Haut Var

Barjols - Brignoles - Saint Maximin - Rians - Vinon
04 94 69 68 14 - www.missionlocale-ohv.fr

Suivez-nous sur    #MLOHV

NOUS REGRETTONS LE DEPART DE...

Odile FAU veuve REPITON le 18/12/2020
Bruno MILLASSEAU le 06/12/2020
Ginette FRANCOIS veuve FERNANDEZ le 25/12/2020
Pierre PATRONE le 01/01/2021
Jean-Claude PASCAL le 09/01/2021
Anne-Marie NORMAND épouse CALEGARI le 23/01/2021
Jannine GUERIEL épouse CLAVIER le 08/01/2021
Max FABRE le 24/01/2021
Rose-Marie ALLEGRINI veuve INAUDI le 22/01/2021
Benoit VAILLANT le 31/01/2021
Dominique ROUSSET le 04/03/2021
Jean-Claude MERCIER le 12/02/2021
Roger CARRIERE le 19/02/2021
Jeanne QUERO veuve CANOVA le 16/02/2021
Nicolle ROBERT épouse LAUGIER le 05/03/2021
Georgette DUVIVIER épouse HOLZHAMMER le 28/02/2021
Nicolle ROBERT épouse LAUGIER le 05/03/2021
Jeannine JACOB veuve LEGENDRE le 11/03/2021
Véronique GISBERT le 15/03/2021
André DINI le 22/03/2021
Jacques BADEAU le 03/04/2021
Françoise CHOQUET le 01/04/2021
Ginette JUERS veuve SCHNEIDER le 11/04/2021
Marie-Paule LIZZA épouse BERNE le 22/04/2021
Marceau CARLE le 26/04/2021
Jeanne OSETE veuve BRIATORE le 28/04/2021
Max ROUBAUD le 29/04/2021
Michel BORNET le 3/05/2021
René INAUDI le 11/05/2021
Bernard CLAVIER le 26/05/2021
Lucien CHABRIER le 01/06/2021
Marcelle AIMAR épouse GOZZI le 07/06/2021

BIENVENUE A...



Léonie EUGENIE née le 19/01/2021
Pablo FERNANDEZ DE MOYA né le 22/01/21
Calie CHRESTIAN née le 25/01/2021
Jade JOURDAN né le 08/02/2021
Elon SENIA né le 08/02/2021
Menzo RITTER né le 18/02/2021
Alan LOTTA né le 20/02/2021
Thiago LAMBERT ATTIAS né le 27/02/2021
Lucas JAUFFRET né le 27/02/2021
Louise DIJOL née le 24/03/2021
Joanne VALETTE née le 04/04/2021
Marie et Françoise Mathilde CORTES nées le 07/04/2021
Isaac BLANC né le 24/04/2021
Giulia GUERIN née le 23 mai 2021
Tania CHRISOKERAKIS née le 29 mai 2021
Victoria DUMAINE née le 3 juin 2021

TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR...



Jérôme VELFERT et Jenny SIMEON le 02/02/2021
Rudy ALLART et Marylise QUINSON le 17/04/2021
Alain MARTIN et Sylvie Thérèse SALVA le 23/04/2021
Régis GORGERIN et Marie Françoise BURDESE le 15/06/2021
Lionel NOGUERA et Mélanie MARIN le 19/06/2021

C'est l'été à Barjols

Programme des manifestations d'août

5 AOUT

SOIREE ASTRONOMIE

A la croix du Castellas

Avec Stellarius

La Jouvènt

6 AOUT A 19H

CONCERT

« **VELVET ROSE** »

Place Victor Hugo

Vendredi de l'été

7 AOUT A 21H

CONCERT

« **TIROOTS** »

Place Victor Hugo

Melting Potes

DU 9 AU 15 AOUT

FESTIVAL DE MUSIQUE

« **LES NOUVELLES
TANNERIES** »

Association la Foule

13 AOUT A 19H

CONCERT

« **BONAVENTUR TRIO** »

Allée Capitaine Vincens

Vendredi de l'été

14 AOUT A 21H

CONCERT

« **TOHO MAHO** »

Place Victor Hugo

Melting Potes

19 AOUT « FÊTE DE LA LIBERATION »

11H COMMEMORATION au monument de la Résistance

19H MESSE à l'Oratoire St Marcel par l'association les Amis de St Marcel

21H RETRAITE AUX FLAMBEAUX

22H FEU D'ARTIFICE espace de loisirs les Tourtouires

22H BAL avec « ZAZA » place de la Rouguière

27 AOUT A 19H

CONCERT

« **MANU AND JESS** »

Allée Louis Pasteur

Vendredi de l'été



Manifestations organisées par la Municipalité et les associations barjolaises, sous réserve de modifications.

SUIVEZ NOUS



PROFESSIONNELS DE SANTE

DENTISTES

Jean Carrière/ Laurent Roubaud

10 Rue de la République Tél.: 04 94 77 07 71

Michel Ledoux

31 Rue de la République Tél.: 04 94 77 05 04

Bach-Mai Nguyen Thi

14 Rue de la République Tél.: 04 94 77 00 90

Christine Cortina

29-31 BD Grisolles Tél.: 04 94 78 13 56

INFIRMIERS/RES

Sandrine Mounier Barnaud

1 Rue de la République Tél.: 06 95 00 83 86

Christine Mojon

41 BD Grisolles Tél.: 04 94 72 06 48

Christine Fabre

41 BD Grisolles Tél.: 04 94 72 39 98

Isabelle Cassara

29 BD Grisolles Tél.: 06 25 29 18 23

Stéphanie Audemar

1 Rue du Boeuf Tél.: 06 20 76 11 76

Corine Pena

Boulevard Grisolles Tél.: 04 94 77 01 58

Eveline Galzin

270 Rue Tanneurs Tél.: 04 94 77 10 65

Mireille Minassian

41 BD Grisolles Tél.: 06 84 05 31 93

Johanna Blanc

41 BD Grisolles Tél.: 04 94 77 16 30

Yasmine Bouazza

99 Rue des Tanneurs Tél.: 06 73 99 27 23

CABINETS MÉDICAUX

Cabinet médical du Bessillon

Dr GUERERRO, FIL, SARAFIAN, TERRASSON

24, allée Anatole France Tél.: 04 94 77 00 05

Cabinet médical Dr DUGAS / BEAUVAIS

34, allée Anatole France Tél.: 04 94 77 06 31

CARDIOLOGUE

Dr SAS Georgeta

29-31 bd Grisolles Tél.: 04 94 69 72 14

GYNÉCOLOGUE

Dr Bocognano Jean-Marie

29 BD Grisolles Tél.: 04 98 14 00 24

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

4 place Martin Ferdinand Tél.: 04 94 77 20 36

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mathieu FOURNIER/ Marc JACOMIN

24 allée Anatole France Tél.: 04 94 77 05 53

Marc FOULLOY/ Bruno ANTIGNY

235 avenue de Garessio Tél.: 09 62 67 16 07

OSTÉOPATHES

Alexandre Bouliteau

24 allée Anatole France Tél.: 06 61 93 96 38

Guillaume Orsini

les Gavottes Tél.: 06 22 02 57 45

Franck Baranger

Campagne Guyente basse, rte de Brignoles

Tél.: 06 28 05 32 97

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mélanie Marin

42 boulevard Grisolles Tél.: 06 51 32 86 37

HYPNOTISEUR

Dimitrios Sadek

29 boulevard Grisolles Tél.: 07 83 39 06 97

ORTHOPHONISTES

Cabinet d'orthophonie

Mme PRAS, Mme MARICHEZ, Mme POGGIONI,

Place Martin Ferdinand Tél.: 04 94 78 16 76

PEDICURE - PODOLOGUE

Jonathan SIMAO DA SILVA

29 BD Grisolles Tél.: 09 82 52 35 68

PHARMACIES

Pharmacie Principale

boulevard Grisolles Tél.: 04 94 77 00 37

Pharmacie Plauchud

route de Tavernes Tél.: 04 94 77 07 45

VOS SERVICES

La Mairie vous accueille

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h45

samedi de 9h à 12h

site web : www.barjols.fr

mail: commune.barjols@wanadoo.fr

Vos services municipaux :

Etat Civil/ population/ accueil : 04.94.72.80.60

Secrétariat du maire : 04.94.72.80.63

Eaux / assainissement : 04.94.72.80.64

Cadastre / urbanisme : 04.94.72.80.61

Jeunesse/ entretien/ restauration: 04.94.72.80.62

Services techniques : 04.94.72.34.85

Police municipale : 04.94.72.63.16

CCAS: 04.94.72.63.10

Associations/communication/culture: 04.94.72.80.63

Direction générale : 04.94.72.80.69

Secrétariat général : 04.94.72.80.68

Comptabilité / finances : 04.94.72.80.62

Ressources humaines : 04.94.72.63.15

Médiathèque Edouard MICHEL : 04.94.72.84.46

Ecole maternelle Pierre PERRET

le pré de foire Tél.: 04.94.37.02.76

Directrice : Mme TORNATO Karine

Ecole élémentaire Aristide BRIAND

avenue de Garessio Tél.: 04.94.77.07.80

Directeur : M MOUTONNET Olivier

Déchèterie :

de mars à octobre : du lundi au samedi

de 7h45 à 12h et de 13h15 à 18h

de novembre à février : du lundi au samedi

de 8h à 12h et de 13h15 à 17h30

Centre des impôts de Barjols :

Avenue Eugène Payan Tél.: 04 98 05 00 72

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15

NUMERO D'URGENCE

15 : SAMU

17: POLICE / GENDARMERIE

18: POMPIERS

112 : NUMERO URGENCE EUROPEEN